COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 MARS 2020

Présents: MT Dosson, F Poyet Tissot, C Esparvier, M Geay, Y Lionard, C Vachez, L Thomas, Yves Charliot, R Duchez.

Absent excusé: D Burrelier donne pouvoir à M Geav.

APPROBATION DE LA PRÉCÉDENTE RÉUNION

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019 COMMUNE ET ASSAINISSSEMENT

Après délibération le conseil municipal approuve le compte administratif 2019

VOTE DES TAXES

Après délibération, le conseil municipal décide de ne pas augmenter les taux des taxes pour 2020.

TH: 4,45% TFB: 6,22% TFNB: 21,97% CFE: 24,70%

VOTE DES SUBVENTIONS AUX DIVERSES ASSOCIATIONS

Sur proposition de Monsieur le Maire, le conseil municipal décide d'allouer une subvention aux diverses associations retenues pour un montant de 2680,00€.

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2020 COMMUNE ET ASSAINISSEMENT

Après délibération, le conseil municipal approuve le budget prévisionnel 2020.

APPROBATION DIVERS DEVIS POUR ENTRETIEN STEP ET STATION DE RELEVAGE

Monsieur le Maire propose de la société Xylem de Saint-Genis-Laval :

- Un contrat d'entretien, comprenant une visite par an pour effectuer l'entretien des 9 pompes et des 2 postes de relevage, pour un montant de 1100,00€ HT par an.

Le conseil municipal valide ces 2 propositions.

APPROBATION DEVIS POUR EXTENSION RESEAU ASSAINISSEMENT MI

Monsieur le Maire propose un devis de travaux, pour l'extension du réseau sur 31 mètres, pour une maison individuelle située chemin des Mûres, pour un montant de 4008,00€ HT. Le conseil municipal valide ce devis.

TOUR DE GARDE ELECTIONS MUNICIPALES

Monsieur le Maire organise un tour de garde pour les élections municipales des dimanches 15 et 22 mars 2020.

QUESTIONS DIVERSES

Monsieur le Maire informe le CM :

- De la prestation complémentaire de sécurité de fonctionnement aux postes de relevage, avec l'installation de 2 verrines rouges extérieures sur le coffret électrique, à la charge de l'entreprise LMTP
- De la délibération du comité syndical du Syndicat Mixe du Scot Sud Loire, du 5 décembre 2019 relative à l'analyse des résultats de l'application du Scot Sud Loire mis à disposition du public.
- Du courrier de remerciement de Monsieur Jean Orel, pour la subvention accordée pour l'année à la Fnaca.
- Du courrier de l'employée Denise Ogurreck qui souhaite cesser son activité et faire valoir ses droits à la retraite à partir de mai 2020.
- Du devis de la société l'étoile pour le feu artifice de la fête patronale pour un montant de 1556,65€.
- De la course cycliste du 21 mars 2020 sur la commune, organisée par le Vélo Club Feurs/Balbigny et financée par le département.